

[Publication de l'arrêté N°3-221-16 fixant les règles de gestion budgétaires et comptables nécessaires au respect du caractère limitatif des crédits ouverts au titre du chapitre de personnel](#) [2]

Cent-cinquième année – N° 6530 bis

1^{er} rabii II 1438 (31 décembre 2016)

ISSN 0851 - 1217

ROYAUME DU MAROC

BULLETIN OFFICIEL

EDITION DE TRADUCTION OFFICIELLE

EDITIONS	TARIFS D'ABONNEMENT		ABONNEMENT IMPRIMERIE OFFICIELLE RABAT - CHELLAH Tél. : 05.37.76.50.24 - 05.37.76.50.25 05.37.76.54.13 Compte n° : 310 810 101402900442310133 ouvert à la Trésorerie Préfectorale de Rabat au nom du régisseur des recettes de l'Imprimerie officielle	
	AU MAROC			A L'ETRANGER
	6 mois	1 an		
Edition générale.....	250 DH	400 DH	A destination de l'étranger, par voies ordinaire, aérienne ou de la poste rapide interna- tionale, les tarifs prévus ci- contre sont majorés des frais d'envoi, tels qu'ils sont fixés par la réglementation postale en vigueur.	
Edition des débats de la Chambre des Représentants.....	—	200 DH		
Edition des débats de la Chambre des Conseillers.....	—	200 DH		
Edition des annonces légales, judiciaires et administratives...	250 DH	300 DH		
Edition des annonces relatives à l'immatriculation foncière..	250 DH	300 DH		
Edition de traduction officielle.....	150 DH	200 DH		

L'édition de traduction officielle contient la traduction officielle des lois et règlements ainsi que le texte en langue étrangère des accords internationaux lorsqu'aux termes des accords, ledit texte fait foi, soit seul, soit concurremment avec le texte arabe

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi organique n° **130-13** relative à la loi de finances relatives aux dépenses de personnel, l'arrêté du chef du gouvernement fixant les règles de gestion budgétaires et comptables nécessaires au respect du caractère limitatif des crédits ouverts au titre du chapitre de personnel a été adopté le **27 décembre 2016**.

Ledit arrêté vise à :

- Contribuer à une meilleure maîtrise de la masse salariale du personnel de l'Etat;
- Responsabiliser les gestionnaires sur la gestion budgétaire des dépenses de personnel;
- Renforcer l'efficacité et l'efficience de la gestion du personnel de l'Etat;
- Améliorer le processus de programmation budgétaire lié aux dépenses de personnel.

[Télécharger l'arrêté du chef du gouvernement fixant les règles de gestion budgétaires et comptables nécessaires au respect du caractère limitatif des crédits ouverts au titre du chapitre de personnel](#) [3]

Royaume du Maroc



Source URL: <http://lof.finances.gov.ma/fr/actualites/publication-de-larrete-ndeg3-221-16-fixant-les-regles-de-gestion-budgetaires-et>

Liens

[1] <http://lof.finances.gov.ma/fr/javascript%3A%3B>

[2] <http://lof.finances.gov.ma/fr/actualites/publication-de-larrete-ndeg3-221-16-fixant-les-regles-de-gestion-budgetaires-et>

[3] http://lof.finances.gov.ma/sites/default/files/arrete_personnel_decembre_2016.pdf